L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 JUILLET 1878. — 51me Année

DUFOUR & LIBET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI 19 JUILLET 1878

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., au No 63 de la rue de la Douane—Bottes, Souliers et Brodequins.

EXODE POUR LIBERIA.

Nous avons dit que nous ne négligerions aucune occasion de donner à la race de couleur tous les renseignements que nous pourrions nous procurer sur le sort réservé aux émigrants dans la colonie de Liberia et sur les tribulations de toutes sortes auxquels ils ne peuvent échapper dans une traversée du sud des Etats-Unis à la côte d'Afrique, traversée qui commence sous le climat ardent de notre latitude pour finir sous le soleil brulant de l'Equateur. Nous avons dit que le voyage seul causerait aux émigrants autant de désastres et de souffrances que leurs [illegible] les négriers, sans se préoccuper du nombre, les recevaient tous à bord pour les transporter en Amérique. La dernière traversée de la barque Azor, partie de Charleston pour Liberia, confirme tout ce que nous avons écrit à ce sujet.

Il résulte du récit que nous avons lu trois choses capitales sur lesquelles les Etats du Sud devraient appeler l'attention du gouvernement fédéral. Premièrement, les batiments en partance pour la côte d'Afrique, reçoivent à bord tous les nègres qui se présentent s'ils peuvent payer seulement une partie du passage, sans leur demander s'il leur restera quelque argent pour débarquer à Liberia. Secondement, il n'existe à Liberia aucun établissement pour les recevoir quand ils débarquent, et la colonie est d'une pauvreté qui interdit tout déboursé ou tous frais de réception. Troisièmement, la société de colonisation manque de fonds elle-même pour acquitter ses propres obligations envers les capitaines de navires ou fournisseurs de provisions soit au départ soit à l'arrivée. Dans une pénurie pareille, n'est-ce pas un crime que d'engager encore ces malheureux à aller chercher sur des rivages lointains et qui ne sont plus les leurs, une existence difficile, tourmentée, presque impossible, quand ici et dans tout le sud des Etats-Unis ils peuvent mener une vie facile avec un travail libre, modéré et bien salarié.

Nous lisons dans la relation du passager, qui se trouvait sur l'Azor, que cette barque arrivée à Sierra Leone, possession anglaise sur les confins de Liberia, avait fait un prix avec un capitaine de vapeur anglais, pour être remorquée à Monrovia, et qu'au lieu de tenir sa parole le capitaine fut vu gagnant la haute mer et s'en allant au moment même où il eut dû prendre l'Azor à sa remorque. La raison de ce manque de foi venait probablement de ce qu'il n'avait pas été payé d'avance. Il fallut donc viser à un autre moyen pour atteindre le but. La chose pressait. La barque était remplie de malades. Le médecin colonial exprima l'opinion que chaque jour de délai dans le débarquement des passagers [illegible] le danger d'une épidémie [illegible] et que si le voyage ne se terminait [illegible] promptement, il mourrait 40 ou [illegible] de plus.

Alors, il fallut [illegible] à une levée d'argent parmi [illegible]. Tout ce qu'ils purent faire, c'est [illegible] une somme de $62 quand on [illegible] 1000 pour les remorquer [illegible]. Pour la première [illegible]

[illegible]

de colonisation. Il espérait obtenir d'elle le supplément de subsides que le capitaine de l'Azor et ses passagers n'avaient pu lui fournir. Mais il a été frustré jusqu'ici dans son espoir. Il n'a pas pu être mieux payé que les fournisseurs de vivres de Sierra [illegible]

L'association n'a aucun crédit et une banque américaine ne voudrait lui avancer un cent. Elle est dirigée par le major Delaney, homme de couleur [illegible] qui n'en est que plus coupable en engageant sa race à tenter de telles aventures, quand il sait si bien quelle en sera la triste fin.

Une autre grande accusation contre la société d'émigration est de ne pas avoir et même procurer aux exodistes un médecin compétent. Il n'y avait à bord de la barque qu'un officier de santé, pris au hasard, et sans titre à la confiance de personne, tous les médecins instruits et consciencieux ayant refusé de prêter leur ministère à une société dont les entreprises n'inspirent aucun respect et qui sont condamnées d'avance.

Il ressort de toutes les informations qui nous arrivent, [illegible] commencent à prendre beaucoup [illegible] valeur, que cette société d'émigration [illegible]

Ceux d'aujourd'hui n'ont ni les mêmes raisons ni les mêmes ressources. On ignore réellement à quel sentiment ils obéissent. [illegible]

[illegible] juste pour la race émancipée [illegible] chez laquelle on entretient des idées chimériques, qui ne peuvent se réaliser en aucun pays et moins encore sur la côte de Guinée qu'ailleurs.

Nous n'écrivons pas ces lignes par cela seul que nous sommes obligé d'écrire quelque chose, et parce que nous voulons ajouter un sujet de plus à nos discussions éditoriales de chaque jour, nous les écrivons parceque nous en sentons le besoin. Cet amour de l'exode chez les affranchis ne finira pas en un jour, et c'est le narrateur du voyage de l'Azor qui nous le dit lui-même.

On attend avec anxiété le retour de cette barque à Charleston, retour qui doit être prochain, si elle n'a pas été retenue à Monrovia par des embarras d'argent, et comme tous les capitaines de navires sont aventureux, on verra une seconde ou une troisième fois, le capitaine Holmes tout décidé à entreprendre une nouvelle traversée, si petites que soient les avances qui lui seront faites. Si ce n'est pas lui, ce sera un autre, [illegible] les navires et les équipages ne manquant à ces sortes d'entreprises très [illegible], quand même le profit en est [illegible] en tout cas.

On dit qu'il y a [illegible] Charleston, 250 émigrants dont 197 adultes, qui se morfondent à jeter les yeux sur la baie, pour y découvrir les voiles de ce navire enchanté qui doit les emmener dans un paradis terrestre. Ces 250 émigrants sont là depuis deux mois à attendre, n'ayant rien, vivant on ne sait comment, mais soutenus par un espoir si intense qu'il leur donna la fièvre, dit-on, et une fièvre continue à laquelle il n'y a vraiment pas de remède. Cette [illegible] poste qui ait jamais fait irruption chez la race nègre aux Etats-Unis.

L'ALERTE DE SAN STEFANO.

On écrit de Constantinople, le 20 juin

Ce qu'on appelle "l'alerte de San Stefano" défraie [illegible] la conversation des bonnes gens de Péra et des villages voisins de la mer de Marmara. Voici quelques détails authentiques sur cette affaire, sur laquelle on a télégraphié bien des détails inexacts.

Dans ces derniers jours, le général de brigade Ellis, qui commande les lignes avancées des Russes autour du village de Kavaskeui, avait cru devoir faire élever des observatoires aériens pour mieux surveiller les positions et les mouvements de l'ennemi. Ces observatoires, dont l'usage a été emprunté par les Russes au peuple du Caucase, se composent de quatre poutres enfoncées perpendiculairement dans le sol. A une hauteur de dix mètres, on établit une plate-forme surmontée d'un toit léger. On y monte par une échelle que la sentinelle retire après lui, et, au premier signal de danger, le factionnaire met le feu à une boîte de fer qui reste suspendue à un des angles de l'observatoire.

Quatre de ces observatoires avaient été construits [illegible] de mille mètres et le hasard voulut que dimanche matin, Fuad-Pacha, qui commande le corps d'armée turc posté en face du village, aperçut ces étranges appareils, dont la destination ne lui échappa point. Fuad-Pacha, le vainqueur d'Héléna, crut que le moment était venu de se distinguer, et il envoya aussitôt un de ses aides de camp sommer l'officier du poste russe d'avoir à détruire les quatre observatoires. Celui-ci répondit qu'il devait en référer à son chef le général Ellis, qui refusa de la façon la plus péremptoire de se conformer aux sommations de Fuad-Pacha. Celui-ci écrivit alors une lettre dans laquelle il signalait au général russe que si dans douze heures, c'est-à-dire le lendemain, à dix heures du matin, les observatoires en question n'avaient pas disparu, il prendrait les mesures qu'il croirait nécessaires.

Le général Ellis s'empressa de transmettre à Totleben la lettre de Fuad-Pacha. Totleben donna aussitôt l'ordre de mobiliser les deux divisions et les escadrons de cavalerie les plus rapprochés de Kavaskeui et de Makrikeui, par où l'attaque des Turcs pouvait être attendue. Deux ambulances pleines de malades militaires furent évacuées en toute hâte et les malades séparés à une certaine distance en arrière du village de San Stefano. Le consul général Mitarro, chef provisoire de la chancellerie diplomatique, monta à bord d'un stationnaire russe qui l'amena en toute hâte à Buyukdéré, où il informa de tout le prince Lobanof.

Cependant les troupes russes se massaient; les soldats quittaient leur léger costume d'été, en toile blanche, qu'ils échangeaient contre la tenue de campagne en drap. On harnachait les chevaux d'artillerie, qu'on attelait aux pièces, et le lendemain matin, les lueurs de l'aube montrèrent aux Turcs étonnés environ 30,000 hommes rangés en ordre de bataille, avec plus de cent canons pointés contre Makrikeui, attendant l'attaque des Turcs. Ceux-ci n'avaient pas songé que l'affaire pût prendre une tournure aussi sérieuse, et quand ils virent l'armée russe debout devant eux, rien n'égala leur surprise. Ils s'armèrent aussi, formèrent leurs rangs, et vers 10 heures du matin on pouvait voir les deux armées en présence [illegible] le signal du combat.

A midi, Fuad-Pacha, sans doute intimidé par l'attitude des Russes, n'avait pas encore donné le signal de l'attaque, ni même, comme il avait menacé de le faire, envoyé un seul boulet de canon aux désagréables observatoires du général Ellis. C'est que dans l'intervalle le prince Lobanof avait eu [illegible] de bonne heure le sérasker Moustapha-Phosphor-Pacha, [illegible] par Savfet-Pacha de tout ce qui se passait, avait envoyé [illegible] à Fuad de se tenir tranquille tout en restant sous les armes, mais de ne prendre, dans aucun cas, l'offensive.

Vers midi, Savfet Pacha lui-même se rendit au camp. Après une conférence de Fuad, de Savfet et de Moustapha, il fut décidé qu'un aide camp irait porter des explications au commandant de l'armée russe. Ce ne fut guère que vers 3 heures et demie que l'aide de camp envoyé par le grand vizir et le ministre de la guerre arriva auprès de Totleben. Il déclara [illegible] "malentendu" (sic), que Fuad Pacha, croyant que les vedettes [illegible] le général Ellis [illegible] démarcation, avait vu là une mesure agressive à laquelle il avait cru pouvoir répondre par la force. Il [illegible] son erreur, et parlant le grand-vizir et le ministre de la guerre priaient le général Totleben de considérer toute cette affaire comme non avenue.

Ainsi s'est terminé cet incident qui a failli aboutir à un conflit sanglant. Dans la matinée du lundi, de nombreux habitants de San Stefano, voyant l'armée russe rangée en bataille et croyant à un combat [illegible], quittèrent en toute hâte le village pour gagner Constantinople ou les îles des Princes.

Il paraît certain d'ailleurs que des ordres de marche avaient été envoyés par Totleben à des corps de troupes dont les campements se trouvaient à Tchataldja, à Hadem-Keui, à Silivria et Rodosto.

—M. Victor Hugo est très indisposé en ce moment, par suite des fatigues qu'il a éprouvées aux fêtes données à l'occasion du congrès littéraire. Il a été atteint d'un mal dont il a déjà souffert une fois, le zona, inflammation herpétique.

La [illegible] lui a été ordonné, mais aucun danger [illegible] n'est à craindre.

Sait-on comment Hœdel, le premier des deux assassins qui ont attenté à la vie de l'empereur d'Allemagne, signe les lettres qu'il écrit à ses parents de sa prison? "Hœdel, attentateur contre Majesté des Kaisers."

C'est-à-dire, Hœdel, perpétrateur d'attentats contre Sa Majesté le Roi!!!! Il n'y manque, pour être complet, que la formule [illegible]

Au restaurant.

—Garçon, donnez-moi des pieds de mouton, demande un colonel en retraite.

Le plat est apporté, le colonel le sonde et le retourne de tous les côtés avec sa fourchette, puis, d'un accent irrité:

—Dites-moi donc, garçon! Il n'y a là que de la sauce et des champignons; jamais un mouton n'a [illegible] les pieds là-dedans!

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

QUINZIÈME SÉANCE.

Jeudi, 18 juillet.

On parle beaucoup, dans la salle, de la séance d'hier, du témoignage de M. John S. Dula, homme de couleur que la guerre a fait libre, ancien juge de paroisse de West-Feliciana, ami de M. E. L. Weber qui était son conseiller et dont il partageait les opinions politiques; on s'étend longuement sur l'habileté qu'ont déployée les membres du comité dans l'interrogatoire de M. Dula, sur le calme et l'esprit de M. Cox, sur l'esprit encore plus remarquable de M. Blackburn, sur les questions renversantes de M. Stenger.

Le fait est que jamais, même à l'époque où M. Morrison et ses collègues siégeaient ici, nous n'avons assisté à pareille lutte, et—disons-le sans crainte d'être accusé d'injustice ou de partialité—à semblable triomphe.

Les reporters, bien qu'habitués aux enquêtes du congrès—ils en ont tant vu!—ont dû, à plusieurs reprises, poser leurs crayons sur le papier afin de rire et d'admirer tout à leur aise.

Et il fallait que la scène fût bien amusante, sur les effets qu'ils [illegible] taient certainement pas de nature à les disposer à la gaieté, à la jouissance du sel attique de MM. Stenger, Cox et Blackburn.

Qui donnera aux témoins—de quelque teint qu'ils soient, à quelque parti qu'ils appartiennent—l'organe clair, sonore et retentissant de ceux qui les interrogent?

Car nos confrères de langue anglaise nous informent qu'on est, peut-être, à la veille de *startling disclosures* — de révélations saisissantes.

Il faudrait pouvoir les saisir.

La séance n'est ouverte qu'à onze heures et demie. Le comité est au complet.

TÉMOIGNAGE DE M. [illegible] JAMES CLARK.

Le témoin est homme de couleur. Il a quarante-sept ans et habite la Nile-Orléans depuis 1875. En 1872, il était [illegible] d'East Feliciana.

Il connaît MM. Weber, Dula et Armstead.

Lundi dernier, dans la soirée, il s'est trouvé avec MM. Weber, St-Martin, Duncan et Steward, chez M. Weber, rue Conti [illegible].

M. Weber lui demanda s'il avait fait un affidavit devant le comité du sénat, présidé par M. Howe; le témoin lui répondit que non, mais qu'il avait fait un *statement*—un exposé.

M. Weber ajouta que le parti républicain était mort et que la fidélité n'était plus de mode; qu'il valait mieux que le témoin suivît son exemple et alors ce qu'il avait déclaré devant les sénateurs.

M. Cox—Vous promit-il une récompense?

R—Je devais recevoir cent soixante-quinze piastres et avoir un emploi qui me rapporterait soixante-quinze piastres par mois. Je m'engageai à lui donner une réponse plus tard. Le lendemain, le marché fut conclu.

M. Blackburn—Quelqu'un a-t-il entendu votre conversation avec M. Weber?

R—Non, monsieur.

M. Blackburn—Combien de temps dura-t-elle?

R—Un quart d'heure, peut-être davantage.

La veille du jour de son entrevue avec M. Weber, le témoin rencontra M. Dula qui l'engagea à venir avec lui chez M. Weber, où il y avait de l'argent à gagner; M. Dula ajouta: "M. Weber en a reçu et j'entends en avoir; il m'en donnera si je contredis mon témoignage."

M. Blackburn—N'avez-vous pas exigé deux mille piastres pour une nouvelle déposition?

R—Non, monsieur.

M. Blackburn—Si M. Dula a déclaré ici que vous aviez exigé cette somme, a-t-il dit la vérité?

R—Non, monsieur.

M. Blackburn s'assure, en consultant les rapports des journaux, que d'après M. Dula, c'est M. Swayze et non M. Clark qui voulait deux mille piastres.

M. Clark a entendu M. Armstead dire: *I am fixed*—j'ai mon affaire.

M. Blackburn—M. Armstead vous a-t-il jamais dit qu'il avait plus d'argent que ce qu'il avait reçu de ce comité pour ses frais de voyage et son *per diem*?

R—Je n'en suis pas sûr.

M. Dula, continue le témoin, m'a dit qu'il devait recevoir, pour son nouveau témoignage, cinq cents piastres et un emploi de porteur d'avis d'un percepteur de taxes; qu'il avait renoncé à tout espoir d'obtenir une place à la douane.

La conversation a eu lieu, lundi soir, vers neuf heures, dans la rue Conti; MM. Dula et Armstead étaient pris de boisson, j'étais comparativement mieux sober; M. Dula m'a soufflé à l'oreille que M. Armstead avait reçu cent piastres.

M. Blackburn.—Avez-vous parlé, depuis quelques jours, de la déposition que vous deviez faire ici?

R—A M. J. P. Harris.

M. Blackburn.—Etiez-vous à la douane, hier?

R—Oui, monsieur.

M. Blackburn.—Y avez-vous vu M. J. P. Harris?

R—Non, monsieur.

Le témoin dit qu'une récompense suffisante lui ferait violer la vérité; que chaque homme a son prix.

M. Blackburn.—Sont-ce là vos principes?

R—Oui, monsieur.

(Hilarité.)

M. Clark travaille à la douane depuis trois ou quatre mois. Il n'a jamais revu East Feliciana depuis 1875.

M. Stenger.—Comment êtes-vous entré à la douane?

R—Grâce à la recommandation de M. Nash, membre du Congrès. J'étais membre de l'assemblée qui l'a porté candidat et j'ai voté pour lui.

M. Stenger.—Pourquoi ne vous en retournez-vous pas à East Feliciana?

Le témoin.—Parce que les démocrates me soupçonneraient de tenter d'y réorganiser le parti républicain.

M. Stenger.—Est-il vrai que vous ayez quitté la paroisse parce que vous apparteniez à une bande de pillards de couleur?

R.—On m'a accusé de cela, mais ce n'est pas vrai.

Le témoin déclare qu'il était armé et que d'autres hommes de sa race l'étaient.

M. Stenger.—Quel était le but de M. Dula quand il vous pria de l'accompagner chez M. Weber? Croyez-vous, ce jour-là, qu'il avait l'intention de vous corrompre?

R.—M. Dula est un de mes amis; je ne crois pas qu'il eût l'intention de me gagner. Je crois qu'il désirait me faire profiter de l'occasion dont il avait profité et me faire toucher de l'argent.

M. Stenger—M. Dula ne vous engagea-t-il pas à suivre son exemple?

R—Oui, monsieur.

M. Stenger.—Quelle impression a produit sur vous la déposition de M. Dula?

R—Je suis d'opinion qu'il avait l'intention de tromper M. Weber.

Le témoin répète que chaque homme a son prix; il ajoute qu'il ne pensait pas que M. Weber pût lui donner le sien; qu'il fallait, d'ailleurs, songer aux conséquences [illegible].

M. Stenger—Si vous aviez donné votre prix, l'auriez-vous accepté?

R—Oui, monsieur.

(Hilarité.)

M. Stenger—Sans vous inquiéter des conséquences?

R—Oui, monsieur, car celui qui a de l'argent est, partout, un gentleman.

(Hilarité prolongée.)

M. Clark se renverse sur sa chaise et rit comme tout le monde.

Répondant à des questions de M. Cox, M. Clark nie positivement que les hommes de couleur d'East Feliciana aient jamais formé des compagnies armées pour assassiner les blancs.

M. Stenger—Vous avez déclaré, il y a un an, devant le comité de sénateurs des Etats-Unis, que vous aviez vu, dans la paroisse, le 24 juillet, cinq ou six hommes armés de carabines Winchester; vous nous dites, maintenant, que vous en avez vu, ce jour-là, deux cents; comment expliquez-vous cette différence?

R—J'ai dit cela aux sénateurs, je me suis trompé; ce que je déclare aujourd'hui est la vérité.

M. Stenger—Vous avez, cependant, dû dire la vérité aux sénateurs, si votre souvenir des faits devait être meilleur qu'au moment-ci.

TÉMOIGNAGE DE M. GEO. A. SWAYZE.

M. Swayze est homme de couleur. Il a trente-deux ans et travaille dans le département du commissaire-priseur de la douane. Il a fait partie de la Législature de M. Packard.

—Il connaît M. E. L. Weber. Celui-ci lui a demandé, avant de partir pour Washington, ce qu'il pensait de M. James E. Anderson; le témoin lui a répondu que M. Anderson était un manant.

M. Weber a conseillé au témoin, vu la mort du parti républicain, de se joindre aux démocrates et de donner un témoignage contraire au premier.

A son retour de Washington, M. Weber a revu le témoin et lui a demandé ce qu'il pensait de sa déposition; le témoin lui a répondu: Vous savez ce que vous devez dire et faire. "Qu'en pense le public?" a dit M. Weber; le témoin lui a répondu: dans ce cas-ci comme dans le cas de M. Anderson, les démocrates applaudissent et les républicains se servent du mot de manant.

M. Cox.—M. Weber vous a-t-il offert de l'argent pour un changement de témoignage?

R.—M. Weber est mon ami; je refuse de répondre à cette question.

M. Blackburn.—J'espère, M. Swayze, que votre amitié pour M. Weber ne vous empêchera pas de répondre à toutes les questions de M. Cox sur ce sujet.

Le témoin.—C'était un entretien privé.

M. Blackburn.—Ne sont-ce pas des entretiens privés que vous venez de nous révéler?

M. Cox.—J'ai fini d'interroger le témoin.

M. Blackburn.—Refusez-vous encore de répondre à la question de M. Cox? [illegible]

M. Blackburn.—Nous n'irons pas plus loin sur la question d'argent.

M. Swayze habitait East Feliciana en 1876; il y a été témoin d'actes d'intimidation et de violence de la part des *regulators* et des *bulldozers*.

M. Stenger.—Où avez-vous été témoin de ces actes?

R.—A Bayou Sara; j'y ai vu frapper deux hommes de couleur.

M. Stenger.—Avez-vous été témoin de pendaisons et d'assassinats dans d'autres parties de la paroisse?

R.—Non, monsieur.

M. Stenger.—Vous le déclarez, cependant, dans votre affidavit.

Le témoin.—Je le tenais de personnes dignes de ma confiance; c'est exactement comme si j'avais tout vu.

M. Stenger—Ah, oui!

(Hilarité.)

M. Swayze déclare que les neuf dixièmes des hommes de couleur ont été menacés.

M. Stenger—Veuillez les nommer.

Le témoin—Je ne le ferai pas, monsieur; je craindrais qu'on ne les tuât.

M. Swayze désigne, néanmoins, son beau-père et son frère.

M. Stenger—Pourquoi les livrez-vous à la vengeance populaire?

R—Ce sont mes parents.

(Rires dans l'auditoire; le témoin en paraît troublé.)

M. Swayze continue: ce sont mes parents, je crois qu'on les épargnera. Vous ne croyez pas, messieurs les démocrates, à l'existence des bulldozers en Louisiane, mais si vous habitiez l'Etat vous penseriez différemment. [illegible] les criminels comme les hommes de couleur les craignent.

M. Stenger.—Nous n'avons pas l'intention de nous fixer ici.

M. Blackburn.—Nous ne tenons pas à vous tenir compagnie.

(Hilarité.)

Beaucoup de votants de la race du témoin ont dit à celui-ci qu'ils avaient été forcés de se joindre aux clubs démocratiques.

Le témoin.—Un vieillard de couleur m'a dit....

M. Stenger.—Veuillez me donner son nom.

Le témoin.—Je vous le donnerai plus tard.

M. Stenger.—Je désire l'avoir maintenant.

Le témoin.—Je ne vous le donnerai pas.

M. Stenger.—Vous avez déclaré, dans votre affidavit, que Gilbert Carter a été assassiné le 10 juillet. L'avez-vous vu assassiner?

R—Non, monsieur; mais je tenais le renseignement de Tom Steward que vous avez entendu.

M. Stenger—Avez-vous assisté à l'assassinat d'Ike Mitchell, ainsi que vous le déclarez dans votre affidavit?

R—Non, monsieur, mais je tenais, de sa femme, les détails de ce meurtre, qui a été commis par les bulldozers.

M. Swayze ne se souvient pas des noms des cinq familles dont il est fait mention dans son affidavit et qui ont été renvoyées de chez M. Bell [illegible] avec les républicains; il se rappelle que le nom d'Alfred.

Ses opinions politiques et un différend qu'il eut avec un habitant d'East-Feliciana l'ont forcé de quitter la paroisse, et bien qu'il se soit, plus tard, réconcilié avec l'habitant, il n'a pas cru prudent de s'en retourner à East Feliciana.

M. Blackburn.—N'y a-t-il pas d'autres raisons que vos opinions politiques et votre différend?

R—Non, monsieur.

M. Blackburn.—Avez-vous entendu parler de l'assassinat de M. W. Winter?

R—Oui, monsieur, je fus arrêté sous prévention d'être le coupable.

M. Blackburn—Qui était M. Winter?

R—Un planteur.

M. Blackburn—Un démocrate ou un républicain?

R—Un démocrate.

M. Blackburn.—Par qui fûtes-vous jugé?

R—Par le juge Miller.

M. Blackburn—Le juge Miller est-il démocrate ou républicain?

R—Républicain.

M. Blackburn—Fûtes-vous acquitté?

R—Oui, monsieur.

M. Blackburn—Vous ne fûtes pas jugé par un jury, n'est-ce pas?

R—Non, monsieur.

M. Blackburn—Ne croyez-vous pas que le souvenir de ce soupçon est la cause de votre impopularité dans la paroisse?

R—Non, monsieur, car le magistrat avait prononcé mon acquittement. Mon impopularité provient de mes opinions politiques.

M. Blackburn—Ne vous a-t-on pas accusé, à East Feliciana, de vous être transporté sur la frontière du Mississipi pour y organiser des bandes d'hommes de couleur armés?

R—Oui, monsieur, mais j'étais innocent.

Le témoin s'excite et s'indigne; M. Cox lui conseille d'être calme.

M. Stenger—A quelle époque M. Kellogg fut-il prié, par MM. Jenks, Weber et vous, d'envoyer des armes à East Feliciana?

R. En octobre 1876.

TÉMOIGNAGE DE M. MILTON JONES.

Le témoin est homme de couleur. Il habite la paroisse Pointe Coupée depuis 1866.

Dans l'automne de 1876, MM. Weber, Swayze et d'autres se sont arrêtés un soir, chez lui, pour se rendre, de sa résidence, à Waterloo, où ils devaient prendre le bateau. Ils fuyaient les bulldozers.

M. Jones connaît M. Weber depuis 1858. M. Weber demeurait, à l'époque de sa fuite, à St-Francisville, West Feliciana.

D'autres républicains parmi lesquels se trouve M. Duncan, qui a fait une déposition devant le comité, ont cherché un refuge chez le témoin.

M. Stenger—Est-ce avant ou après l'élection de 1876?

R—Je ne m'en souviens pas.

M. Stenger—Ne savez-vous pas que c'est le lendemain de l'élection, après la mort de M. West?

R—Je ne m'en souviens pas.

M. Jones a été membre de la Législature, de 1872 à 1876; il est républicain.

M. Stenger—N'êtes-vous pas venu à la Nile-Orléans aussitôt après l'élection?

R—Je ne m'en souviens pas.

M. E. L. WEBER

est rappelé.

Il n'a pas encore trouvé toute sa correspondance avec M. James E. Anderson—correspondance que lui a demandée M. Cox; il promet de continuer ses recherches.

M. Stenger fait lire, par le greffier, une lettre de M. James E. Anderson, datée des bureaux du *North American*, à Philadelphie, et adressée à M. E. L. Weber. M. Anderson y parle de la présence, à Washington, d'une dame qui prétend avoir l'original de la lettre de M. John Sherman. M. Anderson désire savoir si cette dame dit vrai et ajoute que si l'auteur de la lettre—M. John Sherman—avait tenu sa promesse, M. D. A. Weber n'aurait pas été forcé de s'en retourner en Louisiane pour y être tué.

Le greffier lit trois lettres de M. W. E. Chandler à M. E. L. Weber. Dans les deux premières, il est question d'une copie de la lettre Sherman; M. Chandler désire savoir si l'original existe.

Dans une lettre datée du 27 mai 1878, M. E. L. Weber annonce à M. Chandler la visite de Mme Jenks à Mme Weber, à Donaldsonville. Mme Jenks était munie d'une lettre de M. Sheldon.

La lettre de Mme Jenks était d'engager Mme Weber à se rendre à Washington pour y donner un témoignage; Mme Weber s'y étant refusée, Mme Jenks menaça de la faire arrêter.

M. Weber produit plusieurs autres communications que le greffier lit mais dont nous ne pouvons pas donner même un sommaire, faute d'espace.

Le comité s'ajourne à ce matin, vendredi, à dix heures et demie, après une séance de quatre heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 juillet.

—Temps: partiellement couvert, pluies locales et vent du sud. Pas de changement notable dans la pression atmosphérique.

Température du 18 Juillet 1878.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin	80	27
Midi	87	31
3 P. M.	89	32
6 P. M.	86	30

Départs par la Grande Route de Jackson.—Mme E G Bush et famille, Chicago; Arthur E Seago, Hot Springs, Ark; Jules Jardin, San Francisco, Cal; J C Renaud et femme, Oconomowoc; James Campbell, Hot Springs, Ark; E L Beemis, Richmond, Va; S J Schinnett, Cincinnati; Mlle A Schinotti, Cincinnati; Mlle Belle Schinotti, [illegible]; Mlle Boile, Chicago; [illegible] New York; Mlle [illegible] Memphis; W H Stockers, [illegible]

Par le Chemin de fer Mobile.—[illegible] Cincinnati; W N Ross, Christiansburg; H Fairbrothers, Cleveland, O; J P Parker et famille, Virginia Springs; Jules Strandinger, St Louis; James Andrews, Louis; M Donnelly, New York; D Eke Ayers et famille, White Sulphur Springs; Mme M A Penny et servante, Richmond; Mme J B Walton, [illegible] Fahan, St Louis; Mlle Carrie Gundershiller, Pensacola; D J Graro, St Louis.

Fusion des deux corps d'Artillerie d'Orléans.—Hier, à l'arsenal d'Etat, rue St-Pierre, a eu lieu une conférence, composée d'une délégation de l'artillerie d'Orléans, d'un comité de l'artillerie de campagne d'Orléans, et d'une députation de la direction de l'association des anciens artilleurs d'Orléans, organisée pour la conservation de leur tombeau.

Après consultation, les membres étant tous animés des meilleurs sentiments, la conférence décida à l'unanimité que la division qui a existé jusqu'ici, par suite du malentendu, entre les deux corps d'artillerie d'Orléans devait cesser; [illegible] ces deux organisations devait immédiatement s'opérer sous les auspices de la direction de l'association des anciens Membres; et que le nouveau corps ainsi formé serait bien et légitimement le successeur *de jure* et *de facto* de l'ancien bataillon d'artillerie d'Orléans.

Les détails de cette fusion ont été confiés à un comité spécial, qui présentera son rapport à la prochaine assemblée.

La Foire aux Fruits.—Nous rappelons au public que cette exposition de fruits du Sud qui a commencé mercredi, finira ce soir à 11 heures. Ainsi ceux qui ne l'ont pas encore vue n'ont pas de temps à perdre car les fruits ne se conservent pas. L'escalier qui conduit à la salle St-Patrick où l'exposition a lieu a été très artistement décoré ainsi que le vestibule, et l'étalage des articles ne laisse rien à désirer sous le rapport de la facilité de l'inspection. Tout est bien étiqueté et l'on sait tout de suite ce qu'on voit, le lieu d'où cela vient et le nom du producteur.

On y trouve des bananes, des poires, des oranges, des grenades, de grosses figues, tous fruits de la Louisiane; aussi des patates douces, des oranges mandarines, des oranges de plante brésiliens, d'énormes melons de terre, quelque une pastèque 24 onces, des grappes de raisins de toutes sortes et de toutes couleurs, du miel de St Bernard, des pommes, des poires superbes et figues exposées par M. A. Sambola qui, pour les peines qu'il a prises et les efforts auxquels il s'est livré, occupe un des premiers rangs parmi nos producteurs de fruits. L'exposition des pêches et des bergines est magnifique. On y voit des Albergines et des Duchesses d'Angoulême en quantité et d'une beauté supérieure.

On n'aurait jamais dit il y a seulement 30 ans que tous ces fruits si délicieux pourraient être cultivés en Louisiane [illegible] rait que le climat de la Louisiane est encore plus septentrional que méridional, bien que le coton y vienne à merveille, à la condition toutefois pour la canne [illegible] encore pouvoir acclimater le tamarin et l'ananas. On peut suivre à la salle St-Patrick les progrès de l'acclimatation de certains fruits et l'exposition offre de [illegible] spécimens. Mais nous le répétons, qu'on se presse, car l'exposition, à cause de la chaleur ne pourait se prolonger au-delà de trois jours en ce pays.

Sauvé du suicide.—Mercredi matin, sur les 6 heures, un homme de couleur, nommé Joe Price vit un individu sauter dans le canal qui est parallèle au Bayou St. Jean, à l'intersection de la rue Salcedo. Il se jeta immédiatement à l'eau et après beaucoup d'efforts, parvint à ramener vers le bord un homme blanc chez lequel la vie paraissait presque éteinte. Au bout d'une heure cependant, il revint à lui et raconta qu'il vivait heureux avec sa femme et quatre enfants qu'il avait eus d'elle. Mais que depuis quelque temps, ses façons avaient changé et qu'elle avait commencé une vie de désordre.

Il perdit dès lors le goût du travail et ne pouvant plus supporter la vie de ses quatre enfants abandonnés par leur mère, et qu'il était hors d'état d'élever tout seul, il avait voulu en finir avec la vie.

Le pauvre diable s'appelle Philip Schumacker, a 36 ans seulement et est natif d'Allemagne. En [illegible] à la station l'officier de police a passé près de la cabane de Schumacker et y a vu en effet quatre pauvres petits êtres presque nus et mourant de faim, ce qui prouvait tristement que le malheureux n'avait dit que la vérité.

La foudre.—Un éclat de tonnerre a causé hier matin vers les 7 heures, un grand effroi au marché français pendant l'orage. La foudre était tombée et avait brisé un tuyau de gaz par lequel s'échappait un flot de lumière. On n'a pas tardé à comprendre comment ce gaz s'était allumé tout seul en plein jour, et tout le monde a été rassuré. La foudre, du reste, n'a pas fait d'autre mal [illegible]

Accident.—Mercredi soir, pendant que M. Bush, menuisier, travaillait dans l'atelier de Morgan, à Alger, sa main droite est venue en contact avec une scie circulaire et son index a été entièrement coupé à la première phalange.

On sait enfin d'où il vient.—Le fameux ananas exposé à la salle St-Patrick par les producteurs de fruits, n'a pas été élevé à la Nile-Orléans, mais à la Pass-Christian par les Frères Chrétiens, ce qui est encore bien plus étonnant puisqu'il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit pas sablé à la Pass-Christian.

Meeting.—Demain samedi, 20 du courant, sous les auspices des propriétaires et des contribuables, il y aura une assemblée régulière de votants du 10e ward, à 7 heures précises du soir, dans la salle située au coin des rues Chippewa et Philip. La grande question est de savoir si les votants [illegible] encore à faire [illegible] la ville [illegible] 1876, qui viennent de s'écouler, et [illegible] les plans fondés de la ville, [illegible] ne s'élèvent pas à plus de 70 millions.

L'assemblée des citoyens, des contribuables et des ouvriers est convoquée pour mardi ou lundi 30 juillet dans un local qui sera indiqué incessamment. Dans cette réunion, les ouvriers auront à s'occuper de la question de savoir si après avoir perdu en gages $500,000 en 1876, [illegible] 1877, ils veulent encore perdre quelque $500,000 ou $600,000 en 1878. Le public est invité à assister à cette assemblée.

Paragraphes.—Le Bureau des Assureurs s'est réuni hier soir, et a voté une allocation de $500, en faveur des familles des deux courageux pompiers, [illegible] Lehr, tués à l'incendie de lundi dernier. De plus, un comité a été autorisé à solliciter pour les malheureuses veuves, des secours auprès des Compagnies d'assurance ne faisant pas partie du Bureau.

— J. B. Béattie a été envoyé devant la Cour de District sous la prévention d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes.

—A sept heures, hier soir, un gamin âgé de 6 ans, nommé Jules Rosi, est tombé accidentellement dans le bassin, à l'intersection de la rue des Marais, et se fut noyé sans le secours empressé d'un vieux marin de couleur. Le petit Jules a été retiré de l'eau dans un état d'insensibilité complète. Son frère, plus âgé que lui, a failli se noyer aussi en voulant le sauver.

— [illegible] hier, [illegible] pour la troisième fois. Le temps le permettant, elles auront lieu aujourd'hui. Au cas contraire, un drapeau sera hissé au-dessus du Crescent Hall.

— Jean Sabatier, garçon de café, a été [illegible] somme de $46 pour payer sa licence d'Etat et n'en aurait rien fait.

— Une nommée Mme Thorton a été renversée et écrasée hier un peu après-midi, à l'angle des rues St-André et Baronne, par un véhicule conduit par un certain W. Schneider. La dame en a été quitte pour quelques contusions non graves et le conducteur mis en état d'arrestation.

Bureau de Santé.—Le Bureau de Santé s'est réuni hier soir.

Les Drs Choppin, Taney, Austin, Leeber, Jones, Albrecht et M. Nott étaient présents. Le Dr Choppin occupait le fauteuil.

La prise en considération d'une lettre de M. E. W. Huntington, réclamant deux [illegible] pour services [illegible] en sa qualité d'avocat, [illegible] à une autre époque, le bureau n'ayant pas d'argent.

M. T. Goss, propriétaire du A. W. Moffett, qui fait le service de la Nile-Orléans à la rivière aux Perles, a été autorisé à traverser les Rigolets sans que le médecin de la station visite le steamer.

Le président a été chargé de répondre au chirurgien général des Etats-Unis que le bureau de santé de la Louisiane est prêt à coopérer avec les autorités nationales dans la question de la quarantaine, mais qu'il n'est pas autorisé à renoncer à [illegible]

[illegible] protestation contre la pose de tuyaux destinés à transporter au fleuve des matières fécales qui corrompraient l'eau et en rendraient l'usage impossible, a été lue. [illegible] du Dr Jones, un comité a été chargé de s'assurer si la douane et l'hôtel St-Charles, quand ils poseront les tuyaux auxquels les capitaines font allusion, se conformeront à la loi de [illegible]. L'ingénieur de la ville sera prié d'accompagner les membres.—M. Nott a fait observer que les capitaines peuvent s'adresser aux tribunaux.—Le Dr Choppin a répondu que la loi oblige le bureau de santé à prévenir les nuisances, l'infraction des ordonnances qui ont trait à la salubrité.

Il a été décidé que le Dr Carrington, médecin de la station du Mississipi, [illegible] une nouvelle [illegible] américain à [illegible] Yucatan, a donné avis au bureau que la fièvre jaune a éclaté à Merida.

Voir la suite à la 4me page.

Bulletin météorologique.

Jeudi, 18 juillet, 2 h. 43 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	92	Memphis, Tenn	96
Corsicana, Tex.	97	[illegible], La	89
Cairo, Ill.	94	Montgomery, Ala.	93
Cincinnati, O.	95	Nashville, Tenn	97
Davenport, Iowa	88	New Orleans, La.	89
Dubuque, Iowa	87	Omaha, Neb	89
Galveston, Texas	89	Pittsburgh, Pa	100
Indianola	88	Savannah, Ga.	94
Keokuk, Iowa	80	Shreveport, La.	93
Key West, Fla.	90	St Louis, Mo	96
La Crosse, Wi.	76	St Paul, Minn	86
Leavenworth, Kas	88	Vicksburg, Miss	93
Louisville, Ky	97	Yankton, D. T.	97

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.08	Nashville, Tenn	3.06
Cairo, Ill	19.06	New Orleans*	5.01
Cincinnati, O.	11.01	Omaha, Neb	12.07
Davenport, I.	7.00	Pittsburgh, Pa	3.00
Keokuk, Iowa	7.00	Shreveport, La	22.04
La Crosse, Wis.	1.11	St Louis, Mo	19.08
Leavenworth, K	14.10	St Paul, Minn	2.07
Louisville, Ky	5.11	Vicksburg, Miss	31.11
Memphis, Tenn	18.00	Yankton	4.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS, Sergeant Signal Service, U. S. A.

Le foie est malade.—Le foie est l'organe impérial de tout le système humain, lorsqu'il contrôle la vie, la santé et le bonheur de l'homme. Quand il est troublé dans son action propre, toutes sortes d'indispositions en sont le résultat. La digestion de la nourriture, les mouvements du cœur, [illegible] tions du foie. Il a été prouvé avec satisfaction que le "Green's August Flower" est sans pareil pour guérir les gens affligés de dyspepsie ou de la maladie du foie, et tous les [illegible] symptômes qui résultent d'un mauvais état du foie et de l'estomac. Bouteilles d'échantillon pour essayer, 10 cents. Vendu dans toutes les villes du continent occidental. Vous verrez que [illegible]

MÈRES, MÈRES, MÈRES.

Ne manquez pas de vous procurer le sirop calmant de Mme Winslow (Soothing Syrup) pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

Décédée hier, jeudi, 18 juillet 1878, dans la paroisse Jefferson, à l'âge de 84 ans, dame Veuve RAPHAEL TOLEDANO. Les amis et connaissances des familles Toledano, Fargue, Gandine et Wilbrod Huguet sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi vendredi, à 4 heures et demie précises.

Le convoi mortuaire partira de l'église Immaculée Conception, au coin des rues Baronne et Common.

Décédée hier, à 2 1/2 heures, MME LORENZO ALBERTY, née Antoinette Marero, âgée de 25 ans, native de la paroisse St-Bernard. L'enterrement aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures. Le corps est exposé rue Amour No 401, entre St-Antoine et Bagatelle. De la part de son époux et des familles Soler, Anglada et Marero.

Falleció ayer, á las 11 de la tarde, á la edad de 16 años y 4 meses, Señorita ROSA PRATZ. Sus amigos y conocidos y como los de Marcelino Marsal y su familia, se sirvan asistir á su entierro que tendrá lugar hoy á las cinco de la tarde. Su cuerpo está depositado al No. 457 calle Rampart, entre Francés y Union.

De parte de su familia.

Décédée hier soir, à onze heures et demie à l'âge de 16 ans et 4 mois MLLE ROSA PRATZ. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son beau-frère Marcelino Marsal, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 5 heures. Le corps est exposé No 457 rue Rampart, entre Français et Union. De la part de sa famille.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.........Rue de Chartres.........17

NOUS venons de recevoir et vendons A TRÈS BAS PRIX
300 rouleaux de nattes,
Blanches, à carreaux rouges, fantaisie;
TAPIS de tous genres et de toutes qualités;
TOILES CIRÉES pour planchers et tables;
STORES, Dessus de tables et de pianos;
RIDEAUX et Etoffes à meubles.
BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C. &C.
A. BROUSSEAU & SON.
4 juillet—

Salle de la Compagnie de Pompe Vigilant No 5, coin Galvez et Chemin du Bayou,—Nile-Orléans, 18 juillet 1878.—Les officiers et les membres de la Compagnie, actifs et exempts, qui doivent prendre part à l'excursion d'Ocean Springs, sont invités à se réunir au dépôt le samedi, 20 juillet, à 2 heures de l'après-midi, avec chemises, ceinturons et chapeaux de pompier.

Les invités voudront bien être exacts. La Compagnie devant se mettre en route pour prendre le train à vapeur "Pearl River," à 4 heures de l'après-midi, au Pont Magnolia, Nouveau Bassin.

Par ordre: H. LUSSE, Foreman.
GEO. McHARDY, Chairman du comité exécutif.
19 juillet—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 juillet—CLASSE NO 169

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me
52	50	14	53	12	24	37	17	44	28	76	71

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Les Soussignés, nous apposons notre signature, Ce 18 juillet 1878—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIE, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Université de l'Etat de la Louisiane —ET— Collége agricole et mécanique. BATON-ROUGE, Louisiane.

ORGANISATION MILITAIRE

LA DIX-NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestique, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; [illegible] 50 cts, soins de médecin, $1; total $15 ou pour les neuf mois de session, $135 [illegible] l'élève ne fait qu'une partie de la session.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et casquettes, $50; livres et fournitures, $10; médicaments, $2; caution et accidents $3. total, $65, payables $40 à l'entrée au collège et $25 le 1er février. La balance non dépensée est remboursée.

Dépenses totales, fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200.

Les élèves peuvent entrer au collège ou en sortir, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collège.

Ils peuvent prendre pension à Bâton Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Bâton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Bâton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

Instruction religieuse.—On ne donne à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves doivent suivre les exercices religieux dans les églises de Bâton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD Président.
18 juil—3m

CHAUSSEZ-VOUS —A— L'Étoile Rouge
Coin Douane et Bourbon.

Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice.

LE Grand Pic-Nic Champêtre qui devait avoir lieu au Magnolia Grove, dans les Campagnes des Etats-Unis, le 30 juin dernier, a été remis par suite du mauvais temps au 21 juillet 1878. Les cartes et les invitations qui ont été émises pour le 30 juin seront valables pour le 21 juillet.
Par ordre du comité d'arrangement. P. V. BELLMPIN, Chairman.
7 juil—14t

AUX DAMES!
Confections taille des meilleurs goûts,
[illegible]
G. W. FOSTER & CO., 173 & 183 E. Madison St. Chicago.
22juin—

AUX FAMILLES,
LE MALAKOFF BITTERS
se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.
Propriétaire: Alph. WALZ, 21 mars— 26 rue Canal.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

Sur risques de feu	$46,694 44	
Sur risques de rivières	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins—Primes remboursées	1,640 93	$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 24
		$52,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période:

Sur risques de feu	$8,941 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 35	
Réfaction (rebate)	7,617 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 26	
Loyer	1,300 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82	$30,948 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	53,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,216 01
Prêts sur hypothèque	14,742 91
Effets à recevoir	3,313 30
Meubles et installations de bureau	3,150 43
En caisse	18,598 81
Total de l'actif	$1[illegible],473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président,
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12 juillet 1878.
JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
14juillet—1m

VIN DE CALIFORNIE!

REÇU directement de San-Francisco 1500 gallons.
ATTENDU, du 10 au 15 août, 2000 gallons Vin rouge et blanc.
Les amateurs sont priés de venir déguster ce vin pur de la Californie à 80c le gallon.
Même qualité à $3.00 la douzaine, délivré dans toutes les parties de la ville.
A vendre par F. LIMOGGY, Coin Royale et St-Louis.
14 juil—

Domestique.

UN jeune homme de couleur désirerait trouver dans une famille allant passer l'été à la campagne, un emploi en ville, une place de garçon de salle à manger. Il se rendra utile de toute façon et est disposé à donner à la personne qui l'emploiera la plus complète satisfaction. S'adresser au No 251 rue St-Louis, entre Villeré et Robertson.

AUX PROPRIETAIRES.

UN locataire payant parfaitement désire louer un cottage simple en très bon état, une petite maison à étage. Le loyer ne doit pas dépasser $15 par mois. Il fournira les garanties nécessaires, si on l'exige. S'adresser [illegible]
PHILIP VARGAS, Poste de la Nile-Orléans.
17 juillet—

MAGASIN DE MUSIQUE DE

GRUNEWALD,

Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE

PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,

PIANOS DONT PLUS DE 67,000 sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Souvenez vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de la maison GRUNEWALD. On est donc en garde contre les imitations.

GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIANOS [illegible]

NOS STEINWAY DOUBLE VICTORIAS, qui excellent TOUS LES AUTRES, pour la vente des pianos et les marches de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.

ORGUES des meilleurs [illegible]

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

S'adresser à Louis Grunewald, Au Grunewald Hall, No 14 à 20 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN,

No. 135, RUE DU CANAL.

Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud. M. WERLEIN offre un assortiment de plus de

200 PIANOS ET ORGUES

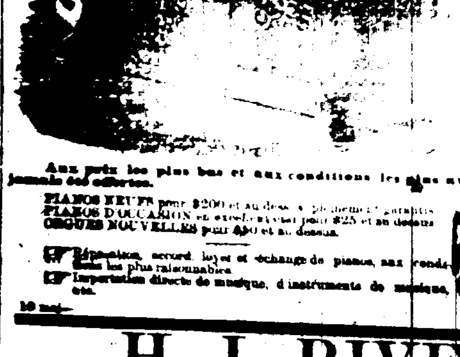

Comprenant les célèbres Pianos-Chickering qui sont sans rivaux. Aussi les excellents Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés. Aussi les ORGUES renommés ESTEY & MASON & HAMLIN.

Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.

PIANOS NEUFS pour $200 et au-dessus; [illegible] garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au-dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au-dessus.

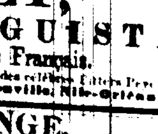

Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.
Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.
10 mai—

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du TEXAS COTTON WORM DESTROYER. Propriétaire des célèbres Bitters [illegible]
17 mai 78.—1 an. 56 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nile-Orléans.

PHARMACIE DUCONGE,
39......RUE DE CHARTRES......39
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHÉ, SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés [illegible]. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les exécuter avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy.
1er sept—1 an

Pour Percepteur d'Etat, JUST COMES, d'Ascension.
Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Bâton-Rouge.
17 juil—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES,
No 12 rue Dauphine, immédiatement après la [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

DR CHAS. LANAUX,
DENTISTE,
99......Rue Royale......99
Entre Conti et St-Louis.
18 mai—2m

California! California!!
GOLDEN CHAMPAGNE,
—VIGNOBLE DE—
GUSTAVE MAHÉ,
à San Mateo.
ANT. GIRAUD,
AGENT POUR LE SUD,
48......Rue Decatur......48

OFFRE au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché.
Ce vin, tant par sa qualité que par son bon conditionnement, en outre de la modicité de son prix, peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées directement.
27 juin—

A louer

DES soumissions pour le bail d'une grande SAVANNE dans l'arrière des Abattoirs, sur la rive droite du fleuve Mississipi, en dedans de la gare du chemin de fer de la Nile-Orléans, Opelousas & Great Western R. R. Co., bornée par les rues Hendee, Evelina, Bringier et l'habitation J. B. Olivier, seront reçues au bureau du Crescent City Live Stock Landing & Slaughter-house Co., No 20 rue Carondelet, jusqu'au 20 juillet 1878.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
13juil—13au20

Office of Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1878.—Conformément à la 11me section de la charte de cette compagnie, une assemblée semi-annuelle des actionnaires aura lieu le 24 présent à midi, au bureau de la compagnie.
PHI. GUESNON, Secrétaire.
16 juil—6

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans, Nile-Orléans, 11 juillet 1878.—A une assemblée du Bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
12 juillet—15t

AVIS.—Bureau de la compagnie d'assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI 23 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 10 rue Carondelet.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
13juil—13au23

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs tenue le 3 juillet, il a été déclaré un dividende de deux et demi pour cent à prendre sur les gains des trois derniers mois et payable aux actionnaires à partir du 20 courant.
WALTER V. CROUCH.
10 juil—10t

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans; 194 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1878.—A partir du dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac, seront vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit:

Cinq cents de la ville aux Cimetières ou vice versa.

Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac ou vice versa, ou à n'importe quel endroit, entre ces points.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
6 juil—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Crescent.—[illegible] juin 1878.—[illegible]
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE
SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Coulon, à la Grande Ile, un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable. On peut avoir des renseignements sur le "Shady Grove Hotel" en s'adressant à Dr. Geo. W. LEWIS, 140 rue du Canal, ou à M. J. SAMBOLA, 269 rue Decatur.
6 juil—1m

MONTROSS HOUSE,
(Hôtel Montross),
A BILOXI, MISSISSIPPI.
Cet hôtel est ouvert et restera ouvert toute l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a fait [illegible] d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en retraite de célibataires, de clubs et de compagnies. Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des pique-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains, [illegible] au golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.

S'adresser à P. J. MONTROSS, propriétaire. BENJ. F. CHANDLER, Mechanic's & Dealer's Exchange, 47 rue St-Charles.
18 juin—2 1/2 m

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du comfort des personnes, il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. The Royal a pour succursale

THE OCEAN HOUSE.

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même à Burlington Beach. Les fraîches brises du Lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à HOOD & BROTHER, propriétaires, Hamilton, Ontario.
30mai—

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le comfort désirable. Ses prix sont très modérés.
1 juin—3m

BLADON SPRINGS,
(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA,
Ouvertes le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatismes, [illegible] toutes les affections dont elles souffrent habituellement—ne [illegible] meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux [illegible]. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amateurs de jeux. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins.

Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis. Aller et retour $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois,
$12.50 par semaine.

Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à J. CONNER & CO., Bladon Springs, Choctaw County, Ala.
Ou à I. L. LYONS, Agent, Au coin des rues Camp et Gravier, Nile-Orléans.
1er mai—3m